

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 19 juin 2020

L'an deux mille vingt, le dix-neuf juin à 20h15,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Michel CATHALA, Maire

Présents : M Michel CATHALA - Mme Danielle TERRIEN - M Dominique FLAMENT - Mme Agnès BERNARD- M Nicolas de MAISTRE - M Gabriel de MONTFORT - M Dominique BERSIER - Mme Sophie MULLER - Mme Elisabeth LE BOUCHER

Absents excusés:

M Jean-Baptiste MATHON (pouvoir à Mme Elisabeth LE BOUCHER) – M Timothée JAILLET (pouvoir à M Dominique FLAMENT)

Secrétaire de séance : Mme BUSSO Laure

1- Lecture et approbation du procès-verbal du 26 mai 2020 :

Après lecture, le procès-verbal du 26 mai 2020 est approuvé à l'unanimité.

2- Vote du Compte Administratif 2019 de la Commune :

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019 de la commune, qui s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement	102 796,17 euros
Recettes de fonctionnement	131 657,02 euros
Résultat de clôture 2019	+ 103 692,99 euros
Dépenses investissement	19 795,53 euros
Recettes investissement	124 122,42 euros
Résultat de clôture 2019	+ 100 966,02 euros

En l'absence de M CATHLA, Maire qui s'est retiré, et sous la présidence de Mme Danielle TERRIEN, Adjointe au Maire et doyenne, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des membres présents le Compte Administratif du Budget Communal 2019.

3- Vote du Compte Administratif 2019 du Budget Annexe :

Monsieur le Maire présente le compte administratif 2019 du Budget Annexe, qui s'établit comme suit :

Dépenses de fonctionnement	3 964,50 euros
Recettes de fonctionnement	24 758,45 euros
Résultat de clôture 2019	+ 56 118,18 euros
Dépenses investissement	23 456,97 euros
Recettes investissement	1 925,00 euros
Résultat de clôture 2019	- 954,14 euros

En l'absence de M CATHALA, Maire qui s'est retiré, et sous la présidence de Mme Danielle TERRIEN, Adjointe au Maire et doyenne, le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité des membres présents le Compte Administratif du Budget Annexe 2019.

4 – Présentation et Vote du Compte de Gestion du Percepteur, du Compte Administratif de la Commune, du Budget Annexe 2019 :

Monsieur le Maire présente aux membres du Conseil Municipal, les Comptes de Gestion 2019 établis par Mme la trésorière de Marines. Après avoir constaté que les résultats étaient identiques aux Comptes Administratifs 2019 de la Commune et du Budget Annexe, ils sont votés à l'unanimité par le Conseil Municipal.

5 - Affectation du résultat de Fonctionnement 2019 au Budget Communal 2020 :

Le Conseil Municipal après avoir délibéré sur le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2019,

CONSTATE un excédent en fonctionnement de 103 692,99 euros DECIDE d'une affectation de résultat d'un montant de 28 000 euros en investissement (article 1068).

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité des membres votants.

6 - Affectation du résultat de Fonctionnement 2019 au Budget Annexe 2020 :

Le Conseil Municipal après avoir délibéré sur le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2019,

CONSTATE un excédent en fonctionnement de 56 118,18 euros

DECIDE d'une affectation de résultat d'un montant de 27 393,60 euros en investissement (article 1068).

L'affectation des résultats est adoptée à l'unanimité des membres votants.

7 - Vote du Taux Additionnel aux 3 Taxes Directes Locales :

Après délibération pour l'année 2020, il est décidé par l'assemblée délibérante de conserver le taux des 3 taxes inchangées :

- TH 10.90 %
- TFB 3.00 %
- TFNB 37.14 %

8 - Vote du Budget Primitif 2020 de la Commune :

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2020, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a voté à l'unanimité le Budget Primitif de la Commune, tel qu'il est présenté :

Vote du BP 2020 :

Fonctionnement:

 Dépenses :
 164 863,99 euros

 Recettes :
 164 863,99 euros

Investissement:

 Dépenses :
 145 789,16 euros

 Recettes :
 145 789,16 euros

9 - Vote du Budget Primitif 2020 du Budget Annexe

Monsieur le Maire présente le Budget Primitif 2020, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a voté à l'unanimité le Budget Primitif Annexe, tel qu'il est présenté :

Vote du BP 2020:

Fonctionnement:

Dépenses: 52 724,58 euros Recettes prévisionnelles: 52 724,58 euros

Investissement:

Dépenses prévisionnelles : 29 393,60 euros Recettes prévisionnelles : 29 393,60 euros

10 - Vote subvention des cartes de transport :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de maintenir le même prix des cartes de transport que l'année dernière soit :

- 68 euros pour la carte imagine'R (lycée et moins de 26 ans)
- 49 euros pour la carte imagine'R (collège)
- 49 euros pour la carte optile

Après en avoir délibéré, le conseil municipal a voté la proposition à l'unanimité.

11 - Travaux de l'église (sacristie) :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de l'appel d'offres Pro DCE de consultation des entreprises proposé par l'architecte, il a été mis en ligne le 24 juin sur la plate-forme www.proxilegales.fr, avec clôture de l'appel d'offres le 31 juillet 2020 à 12h00.

12 – Délibération emprunt pour le financement de l'église :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'avoir recours à un emprunt pour la réalisation des travaux de la sacristie en attendant le versement des subventions.

13 – Questions diverses: Néant

Fin de séance à 22h30.

Délibérations prises lors de la séance :

- Vote du Compte Administratif 2019 Budget Communal
- Vote du Compte Administratif 2019 Budget Annexe
- Vote du Compte de Gestion du Percepteur, du Compte Administratif de la Commune, du Budget Annexe 2019 :
- Affectation des résultats du Budget Communal 2019
- Affectation des résultats du Budget Annexe 2019
- Vote des 3 taxes 2020
- Vote du Budget Primitif 2020 Budget Communal
- Vote du Budget Primitif 2019 Budget Annexe
- Vote du prix des cartes de transport
- Vote emprunt pour financement travaux de l'église